



# PARAMEDICS

La formation sommeil pour vos  
collaborateurs

31 JANVIER ET 01 FEVRIER 2025

Dr Jean Pierre BAROIN & Mme Anais CATRY

# LA PRISE EN CHARGE DES TROUBLES RESPIRATOIRES DU SOMMEIL AU QUOTIDIEN

## UN TRAVAIL D'EQUIPE

Il y a ces dernières années une prise de conscience chez les médecins des différentes spécialités quant à la forte présence de troubles respiratoires du sommeil (dont la forme la plus connue est le syndrome d'apnée du sommeil) dans la population.

Ces anomalies ont des conséquences parfois très graves allant au-delà du risque accidentel lié à la somnolence et du désagrément du ronflement (hypertension artérielle sévère, arythmie, AVC...)

Elles peuvent avoir une présentation clinique « trompeuse » car atypique, ce qui mène souvent à des errances médicales (migraine chronique, malaises, douleurs thoraciques, dépression, troubles de l'apprentissage et hyperactivité...).

Savoir détecter et prendre en charge les troubles respiratoires du sommeil c'est ouvrir son esprit et rendre service à nos patients.

Cela prend du temps organisationnel bien au-delà du temps lié au savoir médical. Dans une période où le médecin devient une rareté et où les délais de consultation s'allongent parfois de façon indécente, le travail avec un collaborateur de confiance est une stratégie payante à tous les niveaux. Il apporte une bouffée d'oxygène au médecin, une expertise supplémentaire valorisante au collaborateur et un interlocuteur non médical appréciable pour le patient.

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES:** cours présentiels comprenant des cas cliniques

**MODALITÉS D'ÉVALUATION:** un quizz sera proposé en introduction et à la fin de la formation

# OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce module de deux jours (animé par un médecin spécialiste dans le domaine et une infirmière référente de prestation de service en PPC) a pour but de donner aux collaborateurs directs des médecins impliqués au quotidien dans la gestion des patients suspects ou traités pour un trouble respiratoire du sommeil une connaissance sur :

- Le sommeil physiologique et les pathologies respiratoires qui peuvent le concerner
- Les moyens de dépistage des TRS et la pratique de la polygraphie - de l'information du patient quant à la réalisation de l'examen, en passant par la bonne technique de mise en place d'un polygraphe (démonstration et mise en pratique) et jusqu'à la récupération des données avec une brève préparation de l'enregistrement avant lecture par le médecin (présentation des logiciels de lecture et les principales manipulations pour l'analyse des signaux par travail et petit groupe)
- Les moyens de traitement des TRS depuis l'organisation d'une prise en charge PPC en collaboration avec un prestataire de services / l'organisation du parcours pour une orthèse d'avancée mandibulaire jusqu'à l'organisation des suivis et des polygraphies de suivi (sous PPC ou orthèse) au besoin.

Au terme de ces deux jours le collaborateur aura acquis des connaissances solides lui permettant d'être une véritable aide au quotidien pour le médecin dans l'organisation du travail de dépistage, mise place et suivi du traitement pour traiter un trouble respiratoire du sommeil.

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir les bases de la physiologie du sommeil et présenter les pathologies respiratoires.
- Connaître les moyens de dépistage des troubles respiratoires du sommeil.
- Pratiquer la mise en place d'une polygraphie, récupérer les données machine et préparer l'enregistrement avant lecture par le médecin.
- Connaître les moyens de traitement des troubles respiratoires du sommeil depuis l'organisation d'une prise en charge PPC en collaboration avec un prestataire de services jusqu'à l'organisation du suivi patient.

# PROGRAMME DE LA FORMATION

## DIAGNOSTIC DES TROUBLES RESPIRATOIRES DU SOMMEIL ET SUIVI DE TRAITEMENT

### JOUR 1

8h30 – 9h00

Introduction: en quoi le rôle du collaborateur est essentiel?  
Quizz d'évaluation des connaissances

9h00 – 10h30

#### **COURS 1 - DR BAROIN**

### SOMMEIL, TRS ET AUTRES PATHOLOGIES

- Description du sommeil normal
- Anatomie et physiologie de la respiration normale
- Troubles respiratoires du sommeil
- Les autres pathologies du sommeil (classification ICSD)
- Conséquences

10h30 – 10h45

Pause

10h45– 11h45

#### **COURS 2 - DR BAROIN**

### MOYEN DE DEPISTAGE

- Questionnaires, oxymétrie, polygraphie, polysomnographie

11h45– 12h30

#### **COURS 3 - MME CATRY**

### APPORTS DU COLLABORATEUR LORS DU DIAGNOSTIC

- Programmation de la polygraphe et du rendez-vous de la restitution des résultats
- Utilité des questionnaires
- Agenda du sommeil

12h30 – 13h30

Déjeuner

13h30-14h00

**COURS 4 - DR BAROIN**

MISE EN PLACE DE LA POLYGRAPHIE ET  
IMPORTANCE DE LA QUALITE DES SIGNAUX

14h00-15h30

POLYGRAPHE

- Présentation et installation du matériel
- Programmation et téléchargement d'un exam

**FORMATION** par des ingénieurs d'application

**SOCIÉTÉS CIDELEC, LOWENSTEIN, RESMED, SEFAM**

15h30-15h45

Pause

15h45-17h00

**COURS 5 - DR BAROIN**

GENERALITES SUR LA POLYGRAPHIE

- Rappel des anomalies respiratoires et conséquences au cours des TRS
- Objectifs de la lecture d'un enregistrement de polygraphie
- Description des différents capteurs et signaux collectés
- Aspects normaux des différents signaux à partir d'écrans des différents logiciels de lecture

17h00-17h30

RESUME DE LA JOURNEE

## JOUR 2

8h00 – 10h00

### **COURS 6 - DR BAROIN**

## PREPARATION D'UN ENREGISTREMENT DE POLYGRAPHIE

- Règles de scorage
- Bornage d'un examen, zones d'exclusion
- Anomalies artéfactuelles sur les différents signaux
- Comment limiter les échecs techniques? Quand faut-il refaire un examen?

10h00 – 10h30

Pause

10h30 – 12h30

### **COURS 7 - MME CATRY**

## APPORTS DU COLLABORATEUR LORS DE LA MISE EN PLACE DU TRAITEMENT

- Explication sur le rôle du prestataire et son cadre d'intervention
- Préparation des documents nécessaires lors de l'installation, DAP, demande d'appareillage
- L'éducation thérapeutique, dédramatisation, canaux d'appel
- Préparation du dossier OAM
- Rapports avec les autres médecins du réseau (ORL, kinésithérapeute, chirurgien maxillo facial, dentiste, pneumologue, PSG...)

12h30 - 13h30

Déjeuner

13h30 - 15h00

## PRELECTURES DE POLYGRAPHIES

**FORMATION** par des ingénieurs d'application

**SOCIÉTÉS CIDELEC, LOWENSTEIN, RESMED, SEFAM**

15h00 - 15h30

### **COURS 8 - DR BAROIN**

## MOYENS THERAPEUTIQUES

- PPC/ASV - OAM: modes d'action
- Parcours OAM
- Bilans complémentaires: ORL, kinésithérapeute, chirurgien maxillo facial, dentiste

15h30 - 16h00

### **COURS 9 - MME CATRY**

## APPORTS DU COLLABORATEUR LORS DU SUIVI DU TRAITEMENT: informations utiles aux patients

- Explication et programmation des rendez-vous de suivi
- Préparation éventuelle des dossiers de suivi
- Echanges avec les prestataires
- Suivi des OAM (questionnaires de suivi, état des avancées)

16h00 - 16h30

### **COURS 10 - DR BAROIN**

## POLYGRAPHIE LORS DU SUIVI

- Sous OAM: quand? pourquoi? comment?
- Sous machine quand? pourquoi? comment?

16h30 - 17h00

## RESUME DE LA JOURNEE

FIN DE LA FORMATION

# INFORMATIONS PRATIQUES

**MODULE DU 31 JANVIER ET 01 FEVRIER 2025**

## LIEU DE LA FORMATION

Hôtel Novotel Paris 17  
34 avenue de la Porte d'Asnières  
75017 Paris  
Tél. 01 44 40 52 52

## ORGANISATION ET INSCRIPTIONS

Agence MACOGESTION | 15 rue de la Bergerie, 64200 Biarritz | Coralie Martin 06 77 85 60 41  
Mail : [contact@cardiosleep.fr](mailto:contact@cardiosleep.fr) | [www.cardiosleep.fr](http://www.cardiosleep.fr)

## HÉBERGEMENT

Si vous souhaitez une proposition d'hébergement, des chambres sont optionnées à :

Hôtel Novotel Paris 17  
34 avenue de la Porte d'Asnières  
75017 Paris  
Tél. 01 44 40 52 52



# BULLETIN D'INSCRIPTION

**MODULE DU 31 JANVIER ET 01 FEVRIER 2025**

Civilité :      Madame                                      Monsieur

Collaborateur médical dans un cabinet/ service de: .....

Nom : ...     Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Pays : ..... Mobile : .....

E-Mail (obligatoire) : .....

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de ventes mentionnées ci-après. (Obligatoire)

## FRAIS D'INSCRIPTION \*

850,00 € TTC

## HÉBERGEMENT ET OPTIONS \*\*

### Hôtel

Nuit du 30 Janvier .....165,00 €

Nuit du 31 Janvier .....165,00 €

## RÈGLEMENT

Bulletin à retourner, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de « **C&SA** » à l'adresse suivante : Agence MACOGESTION, 15 rue de la Bergerie, 64 200 BIARRITZ

\* Les droits d'inscription comprennent les frais de dossier, les supports de travail, l'enseignement, les pauses café et les déjeuners durant les 2 jours.

\*\* Options selon disponibilités à la date de réception de votre bulletin

# RÉCAPITULATIF DE L'INSCRIPTION

**MODULE DU 31 JANVIER ET 01 FEVRIER 2025**

<b>RÉCAPITULATIF</b>	Prix Unitaire	<b>RESTE A REGLER</b>
<b>FORMATION</b> Module ParaMedics	850 €	
<b>OPTIONS</b> Nuit du 30 Janvier Nuit du 31 Janvier	165 € 165 €	
<b>TOTAL TTC</b>		

J'envoie mon chèque par voie postale à l'ordre de « **C&SA** » à l'adresse suivante :  
Agence MACOGESTION, 15 rue de la Bergerie, 64 200 BIARRITZ

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## TARIFS, RÈGLEMENT, FACTURATION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les droits d'inscription comprennent l'accès aux cours, aux ateliers, les supports de cours ainsi que les pauses et les déjeuners durant la formation. Les frais de réservation hôtelière ne sont pas compris dans les frais d'inscription.

Le coût de toute formation commencée est intégralement dû.

Le paiement de l'intégralité du coût de la formation est à effectuer à l'inscription afin de valider votre participation. Votre inscription prend effet à la réception de votre convocation par mail à J-7.

Cette formation peut entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'issue de la formation **si celle-ci est suivie dans son INTEGRALITE.**

## CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation doit être communiquée par écrit.

En cas de dédit à moins de 40 jours francs, avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation, le montant total des frais de participation à ladite action resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon de formation. Dans un contexte sanitaire, si nous nous voyons dans l'obligation de transformer la formation présentielle en format classe virtuelle, aucun remboursement ne pourra être demandé hormis bien sûr les frais d'hébergement.

Cardiosleep se réserve le droit d'annuler toute formation si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de la formation concernée.

## INFORMATIONS LOGISTIQUE

Agence MACOGESTION

15 rue de la Bergerie

64 200 BIARRITZ

Coralie MARTIN : 06 77 85 60 41

contact@cardiosleep.fr

Pour toute question sur l'accessibilité, les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter.